

[Les unités éducatives d'activités de jour \(UEAJ\) intègrent la cartographie de Défi métiers](#) [1]

Dans le cadre d'une convention entre la Direction interrégionale Ile-de-France et Outre-mer de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et Défi métiers, les unités éducatives d'activités de jour (UEAJ) sont désormais intégrées à la cartographie des réseaux de formation franciliens. Cette cartographie répond à une attente forte des professionnels de terrain. Elle leur sera présentée lors d'une demi-journée consacrée à l'employabilité des jeunes sous main de justice, le 5 juin 2018.

[En savoir plus \(Défi métiers\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/les-unit%C3%A9s-%C3%A9ducatives-d%E2%80%99activit%C3%A9s-de-jour-ueaj-int%C3%A8grent-la-cartographie-de-d%C3%A9fi-m%C3%A9tiers>

[2] <https://www.defi-metiers.fr/breves/les-unites-educatives-dactivites-de-jour-ueaj-integrent-la-cartographie-de-defi-metiers>